

Direction des études et synthèses économiques
Département des comptes nationaux

NOTE

*À l'attention des membres de la Commission nationale
des nomenclatures économiques et sociales*

Dossier suivi par :
Sylvie LE LAIDIER et Vladimir PASSERON
Tél. : 01 41 17 76 22 et 01 41 17 37 34
Fax : 01 41 17 37 37
Mél. : DG75-G401

Malakoff, le 14 juin 2007
N° 25/G401

OBJET : LA NOUVELLE NOMENCLATURE DE TRAVAIL DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

A l'occasion du changement de la nomenclature d'activité (passage à la « NAF rév2 »), l'abandon de la NES en tant que telle a été décidé en juillet 2006. Il est donc nécessaire de proposer une nomenclature qui s'y substitue, tant du point de vue de la nomenclature de travail des comptes nationaux que de la diffusion.

En matière de nomenclature de travail, une proposition des comptables nationaux est faite sur un nouveau niveau G', se rapprochant le plus possible du niveau G en 118 positions de la NES sur laquelle les comptes annuels se fondent aujourd'hui pour élaborer le tableau des entrées intermédiaires et les comptes de production ou d'exploitation par branche. Cette proposition est soumise à l'expertise des responsables sectoriels produits courant juin.

En matière de diffusion, pour les comptes annuels on propose de diffuser à un niveau de détail correspondant au moins aux 88 divisions de la Nace rév.2, dit niveau « A88 ».

Pour ce qui concerne les comptes trimestriels, le niveau de travail sera calé sur le niveau du groupement intermédiaire de 38 postes soutenu par l'OCDE dit « A38 ». Le niveau qui pourrait paraître le plus naturel pour la diffusion est le groupement intermédiaire de 21 postes dit « A21 » correspondant aux sections de la NACE rev2, puisque les comptes sont aujourd'hui publiés en 16 postes. Malheureusement, ce niveau est inadéquat car il paraît à la fois trop détaillé sur le champ des services et pas assez sur le champ de l'industrie. C'est pourquoi il sera proposé un nouveau niveau de diffusion en 16 positions, construit par désagrégation à partir du niveau A10.

1. LA NAF RÉV. 1 PASSE À LA NAF RÉV. 2

Les nomenclatures révisées seront mises en œuvre en janvier 2008. Les deux principaux objectifs du processus de révision sont de moderniser les nomenclatures d'activités et de produits et de rapprocher les grands systèmes de classification utilisés dans le monde. Les nouvelles nomenclatures permettront de mieux appréhender l'évolution de l'économie et favoriseront les comparaisons internationales. La nouvelle Nomenclature d'activités française, dite **NAF rév. 2**, sera la déclinaison française de la Nomenclature d'activités européenne révisée NACE rév. 2 (voir le site d'Eurostat), dans laquelle elle est emboîtée.

La nouvelle nomenclature concernera successivement l'ensemble de la production statistique et sera complètement assimilée par la statistique publique **lorsque les comptes nationaux seront publiés en NAF rév. 2 à l'occasion du changement de base, au printemps 2011.**

2. L'ABANDON DE LA NES EN TANT QUE TELLE

La nomenclature de synthèse (NES) de conception française a été constituée parallèlement à la NAF1 et a été adoptée en 1994.

La NES est utilisée de manière systématique dans la plupart des statistiques ou comptes établis par le SSP. Elle intervient à divers titres :

- la nomenclature de travail des comptes nationaux (niveaux F, G ou H) est calée sur la NES (aux aménagements conceptuels près rendus nécessaires par le système de comptes (branches non marchandes notamment)) ;
- la NES est la nomenclature privilégiée de diffusion des principaux agrégats économiques (Comptabilité nationale, conjoncture) ;
- la NES est la nomenclature privilégiée de diffusion des statistiques sur l'emploi ;
- la NES est systématiquement utilisée dans la diffusion des résultats sectoriels généraux (statistiques structurelles) et dans les outils de diffusion.

Parce que cette approche est restée minoritaire et qu'elle ne permettait pas d'assurer des comparaisons internationales, **l'abandon de la NES, à l'occasion du passage à la NAF rév. 2 a été proposé à la CNNES et adopté en juillet 2006.**

3. QUELLE NOUVELLE NOMENCLATURE ?

Il convient donc de proposer une nouvelle nomenclature qui :

- soit entièrement compatible avec la NAF rév.2 ;
- la plus cohérente possible avec l'ancienne nomenclature, afin d'assurer au mieux la continuité des outils utilisés et la rétroposition des données publiées dans cette nouvelle nomenclature ;
- facilite pendant les quelques années qui nous séparent du changement de base, les passages entre ancienne et nouvelle nomenclature.

Deux approches doivent être bien distinguées pour l'élaboration de cette nouvelle nomenclature : la nomenclature de travail et la nomenclature de diffusion des données.

4. UNE NOUVELLE NOMENCLATURE DE DIFFUSION DES COMPTES NATIONAUX

La nouvelle nomenclature doit tenir compte aussi de l'existence des nomenclatures « associées » à la NACE développées dans un cadre international.

Plusieurs groupements intermédiaires ont été proposés par les instances internationales (cf. annexe 1), tous imbriqués les uns dans les autres :

- la nomenclature "top-top" en 10 postes (« A10 »);
- un groupement intermédiaire de 21 postes proposé (« A21 ») correspondant aux sections de la NACE rev2 ;
- un groupement intermédiaire de 38 postes soutenu par l'OCDE (« A38 »);
- un groupement intermédiaire de 66 postes envisagé par Eurostat (« A66 ») et encore en discussion ;

- un groupement encore plus fin, correspondant aux 88 divisions de la Nace rév.2 (niveau « A88 »).

4.1. Comptes nationaux annuels

Les comptes nationaux annuels publient aujourd’hui à un niveau très fin de la nomenclature NES (niveau G118 correspondant à la NES114), qui est directement le niveau de détail de la production pour un certain nombre d’agrégats (comptes de production, tableau des entrées intermédiaires...). Il semble naturel du point de vue de la continuité du service rendu que les comptes détaillés soient **publiés et diffusés** à un niveau de détail correspondant au minimum **au niveau « A88 »**, c'est-à-dire le niveau internationalement reconnu le plus proche du niveau de détail « G118 ». Ce niveau sera en outre suffisamment détaillé pour répondre aux exigences de transmission des données par Eurostat (cf. annexe 2).

En tout état de cause, le niveau de **travail** des comptes nationaux devra en revanche rester à un niveau de détail plus fin (voir partie 5). Le découplage des niveaux de travail et de diffusion paraît a priori plus prudent que le système actuel.

4.2 Comptes nationaux trimestriels

C’est à ce titre de prudence que les comptes nationaux trimestriels travaillent au niveau 36 de la NES et publient à un niveau plus agrégé (niveau 16 de la NES).

Le nouveau niveau de diffusion des comptes trimestriels n'est pas encore finalisé, dans l'attente d'éclaircissements sur les choix des instances internationales. A ce stade de l'analyse, le détail du groupement en 21 postes proposé par Eurostat semble le plus proche, en nombre, du niveau actuel de diffusion en France (16 postes). Cependant, il n'apparaît pas satisfaisant sous plusieurs points de vue ; notamment l'industrie manufacturière est regroupée en 1 seul poste comprenant les IAA, lorsque la NES-16 attribue 5 divisions aux postes « EB » à « EF ». En revanche il apparaît trop détaillé sur le champ des services.

La nomenclature « A38 » distingue l'industrie manufacturière en 13 postes mais apparaît en revanche bien trop détaillée par rapport au niveau actuel de diffusion. Elle devrait être la nomenclature de travail des comptes trimestriels, par analogie avec la NES36.

Dans ces conditions, le niveau de diffusion retenu correspondra à un éclatement spécifique des postes, du regroupement top-top (A10) ; il distinguerait notamment les industries manufacturières produisant des biens d'équipement, celle des équipements de transport (dont l'automobile) ou les IAA.

5. UNE PROPOSITION DE NOUVELLE NOMENCLATURE DE TRAVAIL DES COMPTES NATIONAUX ANNUELS

Les comptes nationaux annuels sont actuellement publiés au niveau le plus fin en 118 postes (niveau G) : en nomenclature économique de synthèse (NES en 114 postes) auxquels s'ajoutent des niveaux dédoublés pour rendre compte des secteurs marchands ou non marchands dans les domaines de la recherche, des activités culturelles et récréatives, de l'éducation, de la santé, de l'action sociale. Cependant, les comptes sont élaborés à un niveau plus fin en 436 produits (niveau H) pour les équilibres « Ressources-Emplois » (ERE).

Le changement de nomenclature coïncidera avec le changement de base (base 2005) des comptes nationaux et leur alimentation après la refonte des statistiques annuelles d'entreprises. Il n'est donc pas opportun de remettre en cause le niveau de détail de la nomenclature de travail dont l'organisation, les outils existants et les méthodes de travail des comptables nationaux dépendent.

En même temps le changement de nomenclature devra être intégré entièrement dans les comptes nationaux, c'est à dire rétropolés depuis la première année des comptes (variable selon les types de tableaux diffusés). Pour assurer la continuité des séries et ne pas bouleverser les outils existants, il semble donc nécessaire d'élaborer une nomenclature de travail des comptes nationaux qui soit :

- complètement emboîtée dans la nomenclature « A88 » (88 divisions de la NACE ref2) qui sera celui de diffusion ;

- la plus cohérente possible avec l'actuelle nomenclature de travail.

Cette nomenclature doit en outre garder des spécificités indispensables à l'analyse économique :

- le partage marchand/non marchand ;
- le partage SIFIM / hors SIFIM pour les services financiers.

Pour cela des matrices de passage entre les actuels niveaux G et H de la nomenclature et le futur niveau A88 ont été construites. Elles indiquent pour chaque niveau actuel, quelle division de la NACE rév. 2 seront concernées, et inversement à quels niveaux G ou H correspondent telle ou telle division de la NACE rev2.

Une première proposition conduirait à proposer 145 nouveaux niveaux G', dont 9 branches non marchandes. Le niveau de détail est donc très proche du niveau de détail actuel des niveaux G. La plupart des postes proposés se définissent par rapport aux divisions ou subdivisions de la nomenclature « NAF-rev2 » et cette nomenclature est totalement emboîtée dans le niveau « A88 ». La plupart des postes ont également une correspondance avec un ancien niveau G, ce qui rendra plus aisée la continuité des séries et des méthodes de travail.

6. UNE PHASE DE VALIDATION PAR LES RESPONSABLES SECTORIELS PRODUITS (RSP) ET DE PROPOSITION DU NIVEAU DE NOMENCLATURE DES NIVEAUX D'ÉQUILIBRAGE DES RESSOURCES-EMPLOIS

Une phase de concertation va avoir lieu très prochainement avec les RSP afin d'analyser cette proposition, de la valider ou de l'amender, de proposer une nomenclature détaillée à laquelle se feront les équilibres ressources emplois (l'actuel niveau H) avec comme principales contraintes et/ou recommandations :

- o que les nouveaux niveaux H' soient parfaitement emboîtés dans le nouveau niveau G' ;
- o de garder globalement l'actuel niveau de détail si celui-ci semble pertinent, donc de partir dans la mesure du possible de la nomenclature actuelle ;
- o de revenir sur les niveaux qui semblent trop détaillés en les agrégeant aux niveaux les plus proches ;
- o de revenir sur les niveaux qui ne semblent pas assez détaillés, si le système d'information le permet et la structure des emplois le permet (par exemple décomposer un ERE en ERE à consommation finale et un ERE à consommation intermédiaire).

Le chef du Département des comptes nationaux

Fabrice LENGLART



ANNEXE 1A : LES GROUPEMENTS INTERMÉDIAIRES PROPOSÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL, NIVEAU A10

1.1.1

1.1.2 A*10

Seq. num.	NACE Rev. 2 sections	Description
1	A	Agriculture, forestry and fishing
2	B, C, D and E	Manufacturing, mining and quarrying and other industry
2a	C	<i>Of which: manufacturing</i>
3	F	Construction
4	G, H and I	Wholesale and retail trades, transport, accommodation and food service activities
5	J	Information and communication
6	K	Financial and insurance activities
7	L	Real estate activities
7a		<i>Of which: imputed rents of owner-occupied dwellings</i>
8	M and N	Business services
9	O, P, and Q	Public administration, defence, education, human health and social work activities
10	R, S, T and U	Other services

ANNEXE 1B : LES GROUPEMENTS INTERMÉDIAIRES PROPOSÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL, NIVEAU A21**1.1.3****1.1.4****1.1.5 A*21 (NACE Rev. 2 at section level)**

Sequential number	NACE Rev. 2 section	Description
1	A	Agriculture, forestry and fishing
2	B	Mining and quarrying
3	C	Manufacturing
4	D	Electricity, gas, steam and air conditioning supply
5	E	Water supply; sewerage, waste management and remediation activities
6	F	Construction
7	G	Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles and motorcycles
8	H	Transportation and storage
9	I	Accommodation and food service activities
10	J	Information and communication
11	K	Financial and insurance activities
12	L	Real estate activities
13	M	Professional, scientific and technical activities
14	N	Administrative and support service activities
15	O	Public administration and defence; compulsory social security
16	P	Education
17	Q	Human health and social work activities
18	R	Arts, entertainment and recreation
19	S	Other service activities
20	T	Activities of households as employers; undifferentiated goods- and services-producing activities of households for own use
21	U	Activities of extraterritorial organisations and bodies



ANNEXE 1C : LES GROUPEMENTS INTERMÉDIAIRES PROPOSÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL, NIVEAU A38

Sequential number	Code A38	NACE Rev. 2 divisions	Description
1	A	01-03	Agriculture, forestry and fishing
2	B	05-09	Mining and quarrying
3	CA	10-12	Manufacture of food products, beverages and tobacco
4	CB	13-15	Manufacture of textiles, wearing apparel and leather products
5	CC	16-18	Manufacture of wood and paper products, and printing
6	CD	19	Manufacture of coke, and refined petroleum products
7	CE	20	Manufacture of chemicals and chemical products
8	CF	21	Manufacture of pharmaceuticals, medicinal chemical and botanical products
9	CG	22-23	Manufacture of rubber and plastics products, and other non-metallic mineral products
10	CH	24-25	Manufacture of basic metals and fabricated metal products
11	CI	26	Manufacture of computer, electronic and optical products
12	CJ	27	Manufacture of electrical equipment
13	CK	28	Manufacture of machinery and equipment n.e.c.
14	CL	29-30	Manufacture of transport equipment
15	CM	31-33	Other manufacturing and repair
16	D	35	Electricity, gas, steam and air-conditioning supply
17	E	36-39	Water, sewage, waste management and remediation
18	F	41-43	Construction
19	G	45-47	Wholesale and retail trades
20	H	49-53	Transportation and storage
21	I	55-56	Accommodation and food service activities
22	JA	58-60	Publishing, audiovisual and broadcasting activities
23	JB	61	Telecommunications
24	JC	62-63	IT and other information services
25	K	64-66	Financial and insurance activities
26	L	68	Real estate activities
26a			<i>Of which: imputed rents of owner-occupied dwellings</i>
27	MA	69-71	Legal, accounting, management, architecture, engineering, technical testing and analysis activities
28	MB	72	Scientific research and development
29	MC	73-75	Other professional, scientific and technical activities
30	N	77-82	Administrative and support service activities
31	O	84	Public administration and defence
32	P	85	Education
33	QA	86	Human health services
34	QB	87-88	Residential care and social work activities
35	R	90-93	Arts, entertainment and recreation
36	S	94-96	Other services
37	T	97	Activities of households as employers of domestic personnel and undifferentiated goods and services production of households for own use
38	U	99	Extra-territorial organizations and bodies

ANNEXE 1D : LES GROUPEMENTS INTERMÉDIAIRES PROPOSÉS PAR EUROSTAT, NIVEAU A66

Sequential number	NACE Rev. 2 divisions	Description
1	01	Crop and livestock production, hunting and related service activities
2	02	Forestry and logging
3	03	Fishing and aquaculture
4	05-09	Mining and quarrying
5	10-12	Manufacture of food products, beverages and tobacco products
6	13-15	Manufacture of textiles, wearing apparel and leather
7	16	Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture; manufacture of articles of straw and plaiting materials
8	17	Manufacture of paper and paper products
9	18	Printing and reproduction of recorded media
10	19	Manufacture of coke and refined petroleum products
11	20	Manufacture of chemicals and chemical products
12	21	Manufacture of pharmaceuticals, medicinal chemical and botanical products
13	22	Manufacture of rubber and plastics products
14	23	Manufacture of other non-metallic mineral products
15	24	Manufacture of basic metals
16	25	Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment
17	26	Manufacture of computers and electronic and optical products
18	27	Manufacture of electrical equipment
19	28	Manufacture of machinery and equipment n.e.c.
20	29	Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers
21	30	Manufacture of other transport equipment
22	31-32	Manufacturing n.e.c.
23	33	Repair and installation of machinery and equipment
24	35	Electricity, gas, steam and air conditioning supply
25	36	Water collection, treatment and supply
26	37-39	Sewerage, waste management and remediation activities
27	41-42	Construction of buildings and civil engineering
28	43	Specialized construction activities
29	45	Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles
30	46	Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles
31	47	Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles
32	49	Land transport and transport via pipelines
33	50	Water transport
34	51	Air transport
35	52	Warehousing and support activities for transportation
36	53	Postal and courier activities
37	55-56	Accommodation and food and beverage service activities
38	58	Publishing activities
39	59	Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing activities
40	60	Broadcasting and programming activities
41	61	Telecommunications
42	62	Information technology
43	63	Other information service activities
44	64	Financial intermediation, except insurance and pension funding
45	65	Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security
46	66	Other financial activities
47	68	Real estate activities

<i>47a</i>		<i>of which: imputed rents for owner-occupied dwellings</i>
48	69-70	Legal, accounting and management consultancy activities; head offices
49	71	Architecture and engineering activities; technical testing and analysis
50	72	Scientific research and development
51	73	Advertising and market research
52	74-75	Other professional, scientific and technical and veterinary activities
53	77	Rental and leasing activities
54	78	Employment activities
55	79	Travel agency, tour operator and other reservation service activities
56	80-82	Security and investigation, services to buildings and landscape and other support activities
57	84	Public administration and defence; compulsory social security
58	85	Education
59	86	Human health activities
60	87-88	Social work activities
61	90-92	Arts, entertainment and museum activities
62	93	Sports, amusement and recreation activities
63	94	Activities of membership organizations
64	95	Repair of computers and personal and household goods
65	96	Other service activities
66	97	Activities of households as employers of domestic personnel
67	99	Activities of extraterritorial organizations and bodies



ANNEXE 1E : LES DIVISIONS DE LA NACE REV2, NIVEAU A88

SECTION	Libellé des sections	Division	intitulé des divisions
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	01 02 03	Culture et production animale, chasse et services annexes Sylviculture et exploitation forestière Pêche et aquaculture
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	05 06 07 08 09	Extraction de houille et de lignite Extraction d'hydrocarbures Extraction de minéraux métalliques Autres industries extractives Services de soutien aux industries extractives
C	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33	Industries alimentaires Industrie des boissons Industrie du tabac Industrie textile Industrie de l'habillement Industrie du cuir et de la chaussure Travail du bois et fabrication d'articles en bois Industrie du papier et du carton Imprimerie et reproduction d'enregistrements Cokéfaction et raffinage Industrie chimique Industrie pharmaceutique Industrie du caoutchouc et des plastiques Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques Métallurgie Travail des métaux Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques Fabrication d'équipements électriques Fabrication de machines et équipements n.c.a. Industrie automobile Fabrication d'autres matériels de transport Fabrication de meubles Autres industries manufacturières Réparation et installation de machines et d'équipements
D	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	36 37 38 39	Captage, traitement et distribution d'eau Assainissement Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération Dépollution et autres services de gestion des déchets
F	CONSTRUCTION	41 42 43	Construction de bâtiments Génie civil Travaux de construction spécialisés
G	COMMERCE; RÉPARATION AUTOMOBILE	45 46 47	Commerce et réparation automobiles Commerce de gros Commerce de détail
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	49 50 51 52 53	Transports terrestres Transports par eau Transports aériens Entreposage et services auxiliaires des transports Activités de poste et de courrier
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	55	Hébergement

SECTION	Libellé des sections	Division	intitulé des divisions
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	58 59 60 61 62 63	Édition Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale Programmation et diffusion Télécommunications Activités informatiques Services d'information
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	64 65 66	Intermédiation financière Assurance Autres activités financières
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	68	Activités immobilières
M	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	69 70 71 72 73 74 75	Activités juridiques et comptables Activités des sièges sociaux; conseil de gestion Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques Recherche-développement scientifique Publicité et études de marché Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités vétérinaires
N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	77 78 79 80 81 82	Activités de location et location-bail Activités liées à l'emploi Agences de voyage, voyagistes et autres services de réservation et activités liées Enquêtes et sécurité Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	84	Administration publique
P	ENSEIGNEMENT	85	Enseignement
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	86 87 88	Activités pour la santé humaine Activités de soins résidentiels Action sociale sans hébergement
R	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	90 91 92 93	Activités créatives, artistiques et de spectacle Autres activités culturelles Organisation de jeux de hasard et d'argent Activités sportives, récréatives et de loisirs
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	94 95 96	Activités des organisations associatives Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques Services personnels
T	ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	97 98	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	99	Activités extra-territoriales

1.1.6 Annexe 2 : niveau de détail exigé par Eurostat par type de tableau (en NACE Rev. 2 et CPA 2008)

Note: Only mandatory variables are shown

Quarterly tables

Table	Content	Detail in new ESA95 TP	Proposed detail in NACE Rev.2	CUP	COPYY	Length in new ESA95 TP (*)	Proposed length NACE 2 country group A	Proposed length NACE 2 group B
0101	Gross value added and GDP							
	Gross value added	A6	A*10	x	x	1990Q1	1990Q1	1995Q1
	Taxes less subsidies on products	NA	NA	x	x	1990Q1	1990Q1	1995Q1
	GDP	NA	NA	x	x	1990Q1	1990Q1	1995Q1
0111	Employment (domestic) in persons and hours by industry							
	Employment in persons (total; employee; self-employed)	A6	A*10			1990Q1	1990Q1	1995Q1
	Employment in hours worked (total; employee; self-employed)	A6	A*10			1990Q1	1990Q1	1995Q1
0112	Compensation employees and wages&salaries by industry							
	Compensation employees	A6	A*10	x		1990Q1	1990Q1	1995Q1
	Wages and salaries	A6	A*10	x		1990Q1	1990Q1	1995Q1

Annual tables

Table	Content	Detail in new ESA95 TP	Detail according to NACE Rev.2	CUP	COPYY	Length in new ESA95 TP	Proposed length NACE 2 country group A	Proposed length NACE 2 group B
0101	Gross value added and GDP							
	Gross value added	A6	A*10	x	x	1980	1990	1995
	Taxes less subsidies on products	NA	NA	x	x	1980	1990	1995
	GDP	NA	NA	x	x	1980	1990	1995
0111	Employment (domestic) in persons and hours by industry							
	Employment in persons (total; employee; self-employed)	A6	A*10			1980	1990	1995
	Employment in hours worked (total; employee; self-employed)	A6	A*10			1980	1990	1995
0112	Compensation employees and wages&salaries by industry							
	Compensation employees	A6	A*10	x		1980	1990	1995
	Wages and salaries	A6	A*10	x		1980	1990	1995
0301	Output, intermediate consumption, value added, consumption fixed capital, compensation employees by industry							
	Output at t+9 months	A31	A*38	x		1980	1995	1995
	Intermediate consumption at t+9 months	A31	A*38	x		1980	1995	1995
	GVA at t+9 months	A31	A*38	x	x	1980	1995	1995
	Consumption fixed capital at t+9 months	A31	A*38	x	x	1980	1995	1995
	Compensation of employees at t+9 months	A31	A*38	x		1980	1995	1995
	Wages and salaries at t+9 months	A31	A*38	x		1980	1995	1995
	Output at t+21 months	A60	A*66	x		1990	2000	2000
	Intermediate consumption at t+21 months	A60	A*66	x		1990	2000	2000
	GVA at t+21 months	A60	A*66	x	x	1990	2000	2000

1.1.7

	Consumption fixed capital at t+21 months	A60	A*66	x	x	1990	2000	2000	
	Compensation employees at t+21 months	A60	A*66	x		1990	2000	2000	
	Wages and salaries at t+21 months	A60	A*66	x		1990	2000	2000	
	Net operating surplus	NA	NA	x		1980	1995	1995	
	Other taxes less other subsidies on production	NA	NA	x		1980	1995	1995	
302	Capital formation								
	GFCF at t+9 months	A31	A*38	x	x	1980	1995	1995	
	Changes inventories at t+9 months	A31	A*38	x	x	1980	1995	1995	
	Acq. Less disposals of valuables at t+9 months	A31	A*38	x	x	1980	1995	1995	
	GFCF at t+21 months	A60	A*66	x	x	1990	2000	2000	
	Changes inventories at t+21 months	A60	A*66	x	x	1990	2000	2000	
	Acq. Less disposals of valuables at t+21 months	A60	A*66	x	x	1990	2000	2000	
0303	Labour inputs by industry								
	Employment in persons (total; employee; self-employed) at t+9 months	A31	A*38			1980	1995	1995	
	Employment in persons (total; employee; self-employed) at t+21 months	A60	A*66			1990	2000	2000	
	Employment in hours worked (total; employee; self-employed) at t+9 months	A6	A*10			1980	1990	1995	
	Employment in hours worked (total; employee; self-employed) at t+21 months	A31	A*38			1990	1995	1995	
1000	Regional compensation employees, GFCF, employment by NUTS II								
	Compensation of employees	A6	Discussed separately	x		1995	Discussed separately	Discussed separately	
	Gross fixed capital formation	A6	Discussed separately	x		1995	Discussed separately	Discussed separately	
	Employment in hours worked (total; employees)	A6	Discussed separately			1995	Discussed separately	Discussed separately	
1200	Regional GVA, employment by NUTS III								
	Gross value added	A6	Discussed separately	x		1995	Discussed separately	Discussed separately	
	Employment in persons (total; employees)	A6	Discussed separately			1995	Discussed separately	Discussed separately	
1500	Supply table	A60 x P60	A*66 x P*66	x	x	2000	2008	2008	
1600	Use table	A60 x P60	A*66 x P*66	x	x	2000	2008	2008	
2000	Cross classification fixed assets by industry and by asset								
	Fixed assets, gross	A17 x AN_F6+	A*21 x AN_F6+	repl costs	repl costs	2000	2000	2000	
	Fixed assets, net	A17 x AN_F6+	A*21 x AN_F6+	repl costs	repl costs	2000	2000	2000	
2200	Cross classification of GFCF by industry and by asset	A17 x AN_F6+	A*21 x AN_F6+	x	x	1995	1995	1995	

Multiannual tables

Table	Content	Detail in new ESA95 TP	Detail according to NACE Rev.2	CUP	COPYY	Length in new ESA95 TP	Proposed length NACE 2 country group A	Proposed length NACE 2 group B
1700	Symmetric input-output table (IOT)	P60 x P60	P*66 x P*66	x		2000	2010	2010
1800	Symmetric IOT, domestic output	P60 x P60	P*66 x P*66	x		2000	2010	2010
1900	Symmetric IOT, imports	P60 x P60	P*66 x P*66	x		2000	2010	2010

(*) The new ESA95TP has special provisions for the new Member States (ie shorter series). Those are not included here to alleviate the amount of information presented

Country group A = Euro area countries plus Denmark, Sweden and United Kingdom

Country group B = all other EU Member States

